

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Année scolaire : 2017 - 2018

Trimestre scolaire concerné : 2eme trimestre

Date du Conseil d'école : 27/03/2018

sous la présidence de : M. Bernard BRIS, Directeur

Lieu du Conseil d'école : Ecole élémentaire de Laguenne

Membres présents : M. CHASSAGNARD Roger, *Maire de Laguenne*
Mme EYROLLES Nicole, *Adjointe chargée des affaires scolaires.*

M. BRIS Bernard, Mme FOSSE Patricia, Mme DOUARD Catherine, Mme HILAIRE-NEYRAT Marielle, Mme ESPINASSE Justine
Enseignants.

Mme FORCE Patricia, Mme TRASSOUDAIN Corinne
Mme GALLOU Emilie, Mme PELLETIER Muriel,
M. CALS Nicolas, Mme LABARTHE Chrystelle
Représentants des Parents d'élèves

Mme Sophie VACHERIN, DDEN.

Membres excusés : M. Eric SAUVEZIE, Inspecteur de l'Education Nationale
M. BOUSSIGNAC Christophe

Date de l'envoi des convocations et de l'ordre du jour : 19/03/2017

Ordre du jour :

- I) Questions Administratives
 - Mise à jour du DUERP.
 - Exercices évacuation incendie
 - Mise en place des cours ELCO
- II) Activités pédagogiques du 2eme trimestre.
- III) Activités de la Coopérative scolaire.

- IV) Questions diverses

La séance : La séance est ouverte à 18H15.

Mme Corinne TRASSOUDAIN est nommée secrétaire de séance.

En préambule à l'ordre du jour prévu, M. BRIS donne lecture du courrier transmis par M. l'Inspecteur d'Académie quelques minutes plus tôt concernant la posture vigipirate maintenue au niveau « sécurité renforcée-risque attentat.

I) Questions administratives.

1. Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels.

La circulaire de M. L'Inspecteur d'Académie du 9 janvier 2018 informe les directeurs d'école de la mise en place d'une application informatique en ligne pour saisir ce qui était précédemment rédigé sur papier et conservé à l'école.

La mise en place va permettre à chaque école de répertorier, évaluer, analyser les principaux risques identifiés et proposer des mesures de prévention adaptées, le cas échéant.

Trois heures de travail ont été réservées à l'équipe enseignante pour rédiger ce document.

Le document de travail prévoit : l'identification d'un risque, la détermination du danger associé, les mesures de préventions proposées, le responsable de la prise en compte de ce danger (Risque acceptable, Collectivité locale, Education Nationale)

- Les principaux risques identifiés sont brièvement présentés (accompagnement des sorties scolaires, sol glissant par temps de gel, ambiance thermique en juin/juillet, absence de médecine préventive, manque de ventilation de certains locaux - bureau, salle de soins)

2. Exercice d'évacuation incendie.

Le premier exercice a été réalisé le 21/12/2017 : l'alarme a été actionnée par Sandrine DA CRUZ à 10h00.

Le document d'évaluation a été rédigé : l'alarme bien que faible a été entendue côté CM1 CM2. Au niveau inférieur, l'alarme n'a pas été entendue par les élèves, l'enseignante de CP et l'AVS. Les stores étant baissés en permanence en raison d'un dysfonctionnement, l'évacuation du local n'a pas eu lieu.

Un second exercice a été réalisé le 27/03/2018 : les enfants de la classe de CP ont entendu un bruit qu'ils n'ont pas identifié comme étant celui d'une alarme. L'enseignante a provoqué l'évacuation.

- *Il convient donc de penser à nouveau au problème de l'alarme et de réparer les stores.*

3. Enseignement des langues et cultures d'origine (ELCO)

Depuis plusieurs années, un enseignement des langues et cultures d'origine est mis en place hors temps scolaire pour les familles qui souhaitent que leurs enfants (souvent nés en France) apprennent correctement la langue première de leurs parents. (Portugais, Arabe, Turc)

Les documents d'inscription étaient alors délivrés aux familles concernées.

Cette année, l'Inspection Académique a décidé d'ouvrir cet apprentissage d'une langue étrangère à toute famille qui le souhaiterait (Arabe, Italien, Portugais, Turc, Serbe, Croate). A l'heure actuelle, 19 enfants sont inscrits dont 9 pour les cours d'Italien.

- *M. BRIS rappelle que ces cours ont lieu après la classe (vers 17h00), en général à Tulle, et que les années précédentes tous les enseignements proposés à l'exception de l'Arabe ont été annulés faute de candidats. (De plus, certains inscrits ne s'y sont jamais rendus)*

II. Les activités pédagogiques du 2^{ème} trimestre

- **Mercredi 31 Janvier** : concert J.M.F « Origine Orients ».

- *Spectacle vivant, de grande qualité, où la musique avait une place prépondérante, l'animateur sachant également faire participer les enfants et leur présenter ses instruments originaux.*
- *Le spectacle prévu le 6 juin 2018 est pour l'instant annulé faute d'argent à la délégation locale. Martine Goutte la présidente, fait le tour des municipalités pour essayer d'obtenir des subventions complémentaires.*

- **Lundi 5 Février** : école et cinéma pour les CM2. Projection du film « Treeless Mountain » (Film Coréen, en version originale sous titrée.)

- *Cette projection a été suivie de 2 séances de rédaction de textes et de l'apprentissage d'un poème Coréen.*

- **Jedi 1^{er} Mars** : Rencontre USEP, « jeux traditionnels, course longue » pour les CE1 à Albussac. Les enfants ont participé à quatre ateliers tournants et à la course sur longue distance.

- **Mardi 14 Mars** : « Le bel oiseau » présenté aux élèves de CP, CE1, CE2 par la Compagnie des 3 chardons : cette troupe présente tous les ans des productions de qualité (musique, décor, histoire). Les enfants ont l'occasion de rencontrer un acteur et d'assister à un spectacle vivant.

- *La prise en charge financière est assurée par la coopérative scolaire (300, 00€)*

- **Du Mardi 13 Mars au mardi 3 avril** : mise en place d'un cycle volley-ball pour la classe de CM1, avec la participation de Mme Nataliya YEGOROVA. Cadre diplômée de la fédération française, elle assure l'animation des séances, apportant un matériel très adapté pour cela.

- *Cette intervention est gratuite, elle s'achèvera par une rencontre inter-écoles.*

- **Vendredi 23 Mars** : projet « école et cinéma », pour les CM2. Projection du film « Le chien jaune de Mongolie ».

(La vie d'une famille d'éleveurs dans les steppes de l'Asie centrale. Malgré le manque d'action, le rythme lent, les enfants ont bien suivi, découvrant un mode de vie lié au milieu naturel, dépourvu des objets techniques qui leurs sont familiers.)

- *Les enfants ont bien réagi à cette projection découvrant que la vie, le bonheur des enfants peut passer par des choses aussi simples que la recherche de bouses de yack séchées.*

A venir :

- **Mercredi 28 mars** : piste routière proposée chaque année par l'association « Prévention Routière », avec la participation de la gendarmerie de Tulle : épreuve théorique de connaissance des règles de prudence, de sécurité et du code de la route. Epreuve technique d'usage raisonné du vélo.

- *A l'issue, un enfant pourra être sélectionné pour la finale Départementale (fin Juin, à Brive la plupart du temps.*

- **Jedi 29 Mars** : rencontre USEP au Chambon pour la classe de CP (jeux traditionnels et course longue) Ecoles de Laguenne, Ste Fortunade et Lagarde Enval.

- **Vendredi 30 Mars** : rencontre USEP pour les CE2, jeux traditionnels et course longue).

- **Vendredi 6 Avril** : rencontre USEP pour les CM2, à Laguenne. Basket (écoles de Laguenne, Ladignac et Ste-Fortunade).

- **Des vacances de Toussaint au lundi 12 mars**, l'atelier d'initiation à la langue allemande a été animé par la professeure du collège Victor Hugo. (15 enfants s'étaient portés volontaires pour participer à cette activité qui se déroulait pendant le temps d'activités périscolaires).

- **Dès la rentrée, le 23 avril**, les séances de natation vont reprendre dans les conditions habituelles.

- **Courant période 5** : une liaison GS / CP va être organisée par les deux enseignantes. Tous les jeudis, pendant environ une heure, les enseignantes de grande section de maternelle et de CP vont échanger leurs classes. L'objectif est de permettre aux GS de faire connaissance avec leur future école, avec la maîtresse et de se familiariser, à l'aide d'une méthode ludique, aux premiers apprentissages de la lecture.

→ *Pendant ce temps, les élèves de CP retrouveront leur ancienne école avec plaisir pour pratiquer les arts plastiques.*

III) Activités de la coopérative scolaire.

Les sorties scolaires sont toujours un temps fort de l'année scolaire, et plus globalement de la scolarité des enfants. Aussi, tant que les moyens financiers de la coopérative scolaire le permettent (La participation de l'association « **les Gamins d'abord** » étant essentielle), tant que la Mairie prend en charge les frais de transport, les enseignants continueront dans la mesure du possible à proposer une sortie aux élèves de chaque classe.

Les sorties scolaires de cette fin d'année sont en cours de préparation, en voici les détails.

Classe de CP : Vendredi 15 Juin 2018, Parc « Le Bournat »

- Visite guidée
- Atelier fabrication du pain.
- Atelier écriture (comme en 1900)
- Manèges (chevaux de bois...)
- pique-nique

Coût : - entrées, ateliers : 472.00 € (financés par la coopérative scolaire, avec une petite participation des familles)
- transport : 362.00 € pris en charge par la Mairie.

Classes de CE1 et CE2 : Vendredi 15 Juin, Parc du Reynou, au Vigen (87)

- Visite guidée
- Visite libre
- pique-nique

Coût : - entrées : 527.50 € (coopérative scolaire, avec une petite participation des familles).
- transport : 300.00 € pris en charge par la Mairie.

Classe de CM1 et CM2 : Jeudi 21 Juin et Vendredi 22 Juin.

- Parc Paléopolis (Gannat, 03) : découverte de la paléontologie – ateliers « fouilles », atelier « moulage d'empreintes », visite guidée du musée hébergeant des squelettes gigantesques.
- Hébergement en demi-pension : centre international de séjour – centre omnisports de Vichy
- Le PAL (Dompierre/ Besbre) : parc animalier de qualité, parc d'attraction.
- repas à la cafétéria.

Coût : - entrées des parcs, hébergement, repas et goûters 4 200.00 € (coopérative scolaire avec une participation des familles de 40.00 € par enfant à régler en deux fois ou plus si besoin).
- transport : 1 176.00 € pris en charge par la Mairie.

Concernant le voyage des CM, les autorisations parentales vont être transmises prochainement (L'engagement des deux parents, lorsque ceux-ci sont séparés étant indispensable), accompagnées d'une demande de versement d'acompte. Le reliquat sera demandé en Juin.

→ *La transmission aux familles des informations précises (modalités pratiques d'organisation, encadrement, autorisations et demande de participation financière) interviendra en temps utile.*

Remarques concernant le fonctionnement de la coopérative scolaire :

- *M. BRIS rappelle que, à ce jour et malgré plusieurs relances écrites ou orales, 5 familles (9 enfants) n'ont pas réglé leur cotisation à la coopérative. Une famille de 3 enfants n'est pas à jour pour la deuxième année consécutive.*
- *Le Directeur fait remarquer qu'il n'a pas souhaité priver les enfants des activités concernées. Cependant, concernant les sorties scolaires, facultatives en raison de leur durée, les inscriptions ne seront retenues qu'au versement de la participation demandée.*
- *Les parents d'élèves et les enseignants tiennent à remercier la municipalité qui prend en charge la plupart des frais occasionnés par le coût des transports (activités pédagogiques évoquées précédemment et voyages scolaires).*

II) Questions diverses

Questions posées par Madame Pelletier.

- Est-ce que les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) seront reconduits l'année prochaine ?
 - *Madame EYROLLES, Adjointe au Maire, répond que la décision a été prise en Conseil Municipal de continuer à travailler sur le rythme hebdomadaire actuel, soit 5 matinées de classe, (donc le mercredi matin) avec reconduction des activités périscolaires.*
 - *La discussion engagée montre à nouveau que les attentes des parents sont très diverses en fonction de leurs besoins notamment mais aussi de leur analyse des bienfaits procurés par ce choix de fonctionnement.*
- Est-ce que les petits travaux demandés par les enseignants dans leurs classes respectives (pb stores/éclairages...) évoqués lors du 1^{er} conseil d'école ont été résolus ?
 - *M. BRIS répond qu'en effet, la plupart des travaux d'entretien courant ont été effectués. (La pose d'un revêtement anti dérapant sur la passerelle est très efficace, les éclairages défaillants ont été remplacés. Il reste néanmoins le problème des stores de la classe de CP à régler.*
- Qu'envisagez-vous de faire comme travaux cet été ? Comptez-vous faire les travaux dans la classe du CP / bureau du directeur et le coin "infirmerie" qui est insalubre ?
 - *Mme EYROLLES répond que ces travaux d'importance doivent être programmés et budgétisés.*
 - *M. BRIS approuve, rappelant également qu'il est du rôle du Conseil d'école de continuer à évoquer ces questions, que certains travaux relèvent de la prévention (salpêtre, humidité) ou de l'esthétique des locaux, ce qui dans un cas comme dans l'autre ne doit pas être négligé. Cependant, ces demandes ne doivent en aucun cas devenir un sujet de discorde avec la municipalité.*
 - *M. BRIS rappelle qu'en fin d'année scolaire, comme les années précédentes, il transmettra une liste de travaux d'été qu'il juge utile à l'ensemble de la communauté éducative.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

La secrétaire de séance

Le Directeur

